



Marguerittes, le 26 Mai 2016

Le Président

**RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION AMICALE RAZANAMANGA**  
**POUR L'ANNEE 2015 A MADAGASCAR**

Une fois de plus, 2015 aura été riche en événements pour **L'AMICALE RAZANAMANGA**

De nombreux projets ont été menés conjointement avec nos partenaires qui nous soutiennent depuis plusieurs années et participent activement à faire grandir, concrétiser ou améliorer nos actions à Madagascar. Notons également l'arrivée de l'association **LACIM** qui après avoir découvert nos actions sur notre site, nous a contacté pour apporter sa collaboration et découvrir sur place ce que nous réalisons concrètement depuis plus de quinze ans déjà.

➤ **MANANJARY**

- En Juin 2015, en présence de nombreux élus et habitants de la commune de Mananjary, le président de l'Association Amicale RAZANAMANGA a procédé à la remise officielle du camion de lutte incendie offert par l'A.A.I.P (Aide Actions Internationales Pompiers). C'est grâce à nos efforts combinés que nous avons pu faire aboutir ce projet mis en place dès 2012. Une équipe de pompiers a été formée sur place en collaboration avec l'équipe de sécurité de l'aéroport de Mananjary, ADEMA ( Aéroport de Madagascar)
- Depuis la rentrée scolaire 2015, Razanamanga a pris en charge la scolarisation et la cantine de Donatien (5 ans) fils de Marie-Hélène (BOURA).  
Depuis le décès de sa mère en octobre 2015, l'enfant est sous la garde de la sœur de BOURA.  
Le fils (11 ans) de cette dernière sera également scolarisé sur le budget Razanamanga à la rentrée prochaine.

---

**Amicale RAZANAMANGA** – [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

Accord de siège de la République de Madagascar n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)

## • NOSY-VARIKA

- En raison des difficultés évoquées en 2015 et grâce à l'appel spécifique lancé en juillet dernier, une somme de 2000€ provenant exclusivement de cette collecte, a pu être remise à Caroline pour soutenir l'école. A noter qu'il faut un budget de fonctionnement de l'ordre d'environ 29 500€ pour assurer la scolarisation de 195 élèves pour une année complète, soit environ 12,50€ par mois et par enfants. (Scolarisation, santé, un repas et un goûter par jour). L'Association CAP SOLIDARITÉ MADAGASCAR qui s'est également mobilisée à nos côtés, apporte également un grand soutien à AB École. Grâce à nos efforts combinés, nous pouvons déjà dire que la rentrée 2016 sera assurée mais qu'il ne faut pas relâcher nos efforts dans la recherche de fonds et surtout d'une solution pérenne pour que puisse continuer à vivre cette école qui rappelle le, permet à de jeunes enfants d'y recevoir les premières bases de la scolarité.

## • MADIOLAMBA

- Le partenariat avec l'association LACIM se poursuit. Le puits de Madiolamba a été construit, le barrage est en cours. Après une mission menée conjointement début 2016 entre les deux associations, RAZANAMANGA et LACIM-LACULA-GENILAC, cette dernière, représentée par son président, a décidé de prendre en totalité les frais afférents à ces constructions, elle s'est engagée à financer la construction de l'école de ce village et de prendre en charge tous ce qui permettra à ce projet d'être viable sur une dizaine d'années.

## ➤ FIADANANA

- En 2014, avec l'association **ECHANGES SOLIDARITÉ**, nous avons planifié la reconstruction de l'**EPP (ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIC)** de **FIADANANA**.  
Après bien des tracasseries dus en partie aux mauvaises conditions climatiques de la région, l'EPP a été achevée en décembre 2015.  
**ECHANGES SOLIDARITÉ** était maître d'œuvre pour ce projet. En Octobre 2015, des bénévoles des deux associations, sous la direction de FRÉDÉRIC, responsable local pour la réalisation de ce chantier, ont mis la main à la truelle, à la pelle ou sur les poignées des brouettes pour faire avancer le chantier.

La réalisation finale a permis, une fois de plus, à montrer aux villageois que les actions menées à leur profit sont souvent l'œuvre d'actions communes entre les différentes associations qui nous ont rejointes dans la région depuis 2008.

- Le chantier de l'école est terminé à présent. Maintenant il nous faut permettre à ces petites têtes brunes de pouvoir apprendre dans de bonnes conditions ainsi que donner à leurs instituteurs les moyens de dispenser dans de bonnes conditions.

**RAZANAMANGA** a déjà financé la confection de trente bureaux d'écoliers par le menuisier du village. Pour 2016, nous verrons avec Échanges Solidarité comment poursuivre notre action au profit des écoliers de Fiadanana.

- Le club de couture de Fiadanana (Analamarina 2, Fiadanana et Andonaka) continue de fonctionner, les femmes ont remis quelques réalisations à Michel afin de promouvoir leurs actions auprès de Razanamanga lors de notre AG du 28 mai 2016.
- Le nouveau Maire de Fiadanana a transmis quelques requêtes auprès de Razanamanga pour l'amélioration du village : Electrification publique du village, adduction d'eau, .....
- Nous avons également mené quelques actions dans le domaine de la santé. Une dizaine de malades ont été pris en charge. Après consultations auprès du médecin ESPÉRANT à Nosy-Varika, certains ont pu rejoindre Fiadanana tandis que d'autres ont été dirigés sur Mananjary pour y subir soit des examens plus poussés ou alors passer en salle d'opération.

#### ➤ **ANALAMARINA 2:**

- En 2015, nous avons décidé d'allouer la somme de 1000€ pour ANALAMARINA 2 regroupant à la fois la scolarité, l'amélioration des conditions de vie et l'agriculture.  
Des accords ont été passés entre Michel (notre président), les villageois d'ANALAMARINA 2 et l'entrepreneur pour refaire le plancher de la grande case du village.  
Pour diverses raisons dues essentiellement à la période des récoltes qui coïncidait avec la réfection du plancher, les habitants d'ANALAMARINA 2 n'ont pas tenu leurs engagements initiaux et l'entrepreneur a dû facturer le transport des matières premières initialement prévu par les villageois. Michel a trouvé un accord avec eux pour qu'ils prennent en charge les frais supplémentaires du transport.

---

**Amicale RAZANAMANGA** – [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

Accord de siège de la République de Madagascar n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)

Ainsi, l'argent prévu pour l'écolage des primaires a été reversé à l'entrepreneur. Les villageois ont assuré l'écolage des primaires à VOHITROMBY avec les revenus de leurs récoltes et ventes diverses.

RAZANAMANGA a pris en charge l'écolage et les fournitures de 3 collégiens d'Analamarina 2, Michel mettant gracieusement à leur disposition une case pour les loger, leur évitant ainsi les aller-retour entre Fiadanana et leur village, surtout en période de pluies.

- Michel précise que les villageois d'Analamarina2, se sont organisés en deux associations distinctes (côté ouest et côté est). Vologne et Lemaro, présidents des deux associations, prétendent que cette organisation est efficace pour produire des bénéfices réinvestis dès cette année. L'association de Vologne avait en Novembre 2015 investi ses bénéfices dans l'achat de deux Zébus et deux Cochons. Celle de Lemaro avait partagé la moitié de ses bénéfices avec tous les membres de son association et l'autre moitié était en caisse pour assurer les urgences (scolarité, santé, semences...)
- Les potagers solidaires créés conjointement avec l'association Cap solidarité Madagascar alimentent aussi leurs trésoreries. Pour les encourager, Razanamanga a octroyé un don de 88€ en 2015 pour les 2 associations.

## ➤ MANJAKARAY

- Depuis près de cinq ans, nous répertorions les enfants scolarisés avec les frais d'inscription et l'achat de fournitures scolaires correspondant, tant pour la famille Sone que Marcel. Au total Razanamanga assure l'écolage de 46 élèves de la maternelle au collège, générale ou technique. Il n'y a pas d'inscrits en étude supérieure à Manjakaray,
- En 2015, nous n'avons pas renouvelé notre aide par l'achat de cahier ou stylos au profit de l'EPP de Manjakaray qui devait nous soumettre un projet de cantine scolaire. A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu.
- Afin d'assurer les soins de Georgine, le budget alloué a considérablement augmenté. Nous leur avons acheté des balles de friperies pour qu'ils puissent avoir des ressources et essayer d'avoir plus d'autonomie pour subvenir aux soins de leurs parents ou enfants. Malheureusement, la jeune génération attend trop des anciens et c'est Georgine qui malgré son handicap doit montrer l'exemple....

---

**Amicale RAZANAMANGA** – [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

Accord de siège de la République de Madagascar n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)

## ➤ DIVERS

- Depuis 2013, Razanamanga assure financièrement les études supérieures du fils aîné du docteur Marcellin, médecin de Fiadanana, décédé en poste en 2010. Il a été admis pour poursuivre sa 4<sup>e</sup> année à l'Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar.

## ➤ PROJETS pour 2016

- Comme chaque année, nous nous efforçons de faire des projets pour venir en aide à nos amis Malgaches.

Le but n'est pas de se substituer à eux mais au contraire les aider à s'auto-suffire. Répondant à leurs demandes « raisonnables », nous élaborons avec eux un plan d'action visant à répartir la part de chacun. Dans la majorité des cas, nous leur demandons de s'engager à fournir la main-d'œuvre pour la réalisation des objectifs sous la direction d'un maître d'œuvre local. Les associations financent les coûts des travaux.

Selon les réalisations, nous sollicitons d'eux, de suivre une formation et de créer des comités pour assurer la pérennisation des réalisations effectuées.

**Participation, sensibilisation et formation** doivent être les bases solides pour que nos projets voient le jour et puissent répondre à leurs demandes et besoins.

En 2016, ce sera au total 4 missions qui se seront rendues à Madagascar pour y accomplir les projets que nous voterons au cours de cette AG

La première a déjà eu lieu en mars et avril dernier. Notre président, accompagné d'un bénévole de Razanamanga, se sont rendus sur place avec Monsieur POMPEY, président de l'association LACIM-LACULA-GENILAC et également responsable Madagascar pour LACIM France. Le but de cette mission était double. Dans un premier temps, préparer les missions de fin d'année qui seront menées par Razanamanga et d'un autre faire découvrir à Monsieur POMPEY nos lieux d'actions pour qu'il ait une visibilité plus objective sur les actions que LACIM s'apprête à mener dans la région de Fiadanana et aux alentours de Mananjary.

C'est ainsi qu'une dizaine de villages ont été répertoriés dont cinq devraient voir se concrétiser, dès cette été, les projets recensés par Mr Pompey.

---

**Amicale RAZANAMANGA** – [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

Accord de siège de la République de Madagascar n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)

Lors de ce voyage, pour apporter une réponse aux différentes demandes du nouveau Maire de Fiadanana, Un dossier baptisé « AINA KELY D'IDÉES EAUX FIADANANA » a été élaboré avec la **SEM** (Solidarité Entraide Madagascar). Cette association présente à Mananjary depuis 1995 a déjà à son actif plusieurs projets similaires réalisés dans la région. Des demandes d'aides auprès de collectivités et agence de l'eau sont en cours. L'Association Cap Solidarité Madagascar nous a déjà fait savoir qu'elle souhaitait participer à ce projet qui rappelle le, émane d'une demande d'un élu de la région.

Nous attendons la confirmation des aides escomptés et en fonction, nous commencerons la mise en chantier en Novembre prochain avec la création d'un comité de l'eau. La construction de l'ouvrage sera envisagée qu'après la fin de la saison des pluies de l'an prochain et également en fonction de la mise en place effective du comité de l'eau.

Les femmes de Fiadanana nous ont également sollicités pour la construction de lavoirs au sein du village. Des études ont été menées, mais d'autres plus poussées le seront au cours des missions de fin d'année.

Une autre demande concernant la construction d'un mur d'enceinte pour l'orphelinat CATJA de Mananjary nous a été transmise. Nous étudierons avec le bureau comment répondre à cette demande en fonction de l'accueil qui lui sera réservé au cours de cette AG.

A partir du mois d'Octobre 2016, les missions vont s'enchaîner.

Etienne sera responsable d'une mission conjointe avec ÉCHANGE SOLIDARITÉ. Ils se rendront sur place pour y mener diverses actions que vous pourrez retrouver sur le site d'Échanges Solidarité et sur celui de Razanamanga.

Michel, notre président se rendra (de nouveau) sur place avec Agnès, dès la fin Septembre ou au début du mois d'octobre pour préparer la mission qui sera menée par Patrick en Novembre. Le but de cette mission qui aura pour objectif de concrétiser ce qui a déjà été mis en place en 20104 auprès des femmes de Fiadanana et d' Analamarina 2. De commencer à sensibiliser ces dernières pour qu'elles n'hésitent pas à s'investir dans le comité de l'eau qui va être mis en place dans le cadre du projet d'adduction d'eau. Des actions dans les domaines de l'hygiène sont également au programme.

Cette liste d'actions n'est pas exhaustive et peut être modifiée par le rajout d'autres actions en fonction des demandes, suggestions ou propositions que pourraient nous faire nos amis Malgaches ou les adhérents de notre association.

---

**Amicale RAZANAMANGA** – [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

Accord de siège de la République de Madagascar n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)

Une fois de plus, une année de plus, notre association a tenu ses engagements auprès de ses amis Malgaches.

Depuis plus de dix ans nous accomplissons toutes ces actions qui contribuent à améliorer, à aider, à encourager et à faire aboutir certains rêves que peuvent maintenant se permettre ces personnes qui dix ans auparavant ne pouvaient que se résigner à vivre leur quotidien avec fatalité et sans grand espoir de voir s'améliorer leur condition de vie.

Nous ne pouvons pas nous permettre de cesser nos actions. Nous nous devons de continuer ce que nous avons entrepris afin que perdure ce que **Madame RAZANAMANGA** avait, avec ses modestes moyens, commencé à faire il y a plus de soixante-dix ans.

Aidez-nous dans de nos actions en nous renouvelant une fois de plus votre confiance et n'hésitez pas à nous soutenir, à nous encourager pour que se pérennise notre engagement, auprès de nos amis Malgaches.

**MISAOTRA.....MERCİ**

**Michel NAETS**

Président de l'Association

Amicale RAZANAMANGA



---

**Amicale RAZANAMANGA** - [amicale-razanamanga.org](http://amicale-razanamanga.org)

**Association loi 1901** enregistrée sous le n° W751160850 à la Préfecture de Nîmes.

**Accord de siège de la République de Madagascar** n° 2013/332-AE/SG/DGCD/DIR/SCD/00.FR du 23 Aout 2013

12 rue Stéphane Mallarmé – 30 320 MARGUERITTES - FRANCE

**LOT III F 37 D ANTHOHOMADINIKA – ANTANARIVO - MADAGASCAR**

Tph. 04 66 01 88 36 – 06 78 58 28 59 - [amicale.razanamanga@gmail.com](mailto:amicale.razanamanga@gmail.com)